veux parler de situations survenues dans les et les autres, nous avons fait de notre mieux chantiers maritimes Dosco à Halifax il y a quelques mois. Par suite d'un incendie à bord d'un des navires militaires du ministère de la Défense nationale, les employés ont reçu certaines blessures. Les enquêtes menées n'ont pas encore été terminées à la satisfaction du syndicat et du patronat. Je crois comprendre que certaines réclamations restent en suspens. En raison de cette préoccupation, je voulais soulever cette question au comité et je m'excuse auprès de la Chambre de la soulever maintenant.

L'hon. M. Nicholson: On m'apprend que l'autre député d'Halifax (M. McCleave) a déjà traité, au comité, du point soulevé par le représentant. Si j'ai répondu comme je l'ai fait, c'est que le bill ne vise pas la fonction publique du Canada. Nos fonctionnaires sont assujettis aux règlements du gouvernement. Je crois comprendre que la question a été longuement discutée au comité.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3° fois, puis adopté.)

LA SANCTION ROYALE

M. l'Orateur suppléant: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante adressée à l'Orateur de la Chambre des communes:

Ottawa, le 21 décembre 1966

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Emmett M. Hall, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui 21 décembre, à 9 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général,

A. G. Cherrier.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LES VŒUX DE NOËL

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. C'est vraiment un privilège pour moi, comme chef du gouvernement, d'offrir mes souhaits de bonne année à tous les députés. J'ai l'impression de les offrir à un groupe de courageux survivants qui ont résisté à la tentation de prendre l'avion prématurément pour rentrer chez eux et ont même résisté à la tentation de rester dans les couloirs pour regarder la partie de hockey à la télévision. La session a été longue et ardue. A notre façon, qui n'a pas toujours été la même pour les uns

afin de la rendre profitable pour le plus grand bien de tous les Canadiens. Je crois que nous avons mérité un joyeux Noël. J'espère que nous mériterons une bonne et heureuse année. (Applaudissements)

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, nous voudrions remercier le premier ministre (M. Pearson) de ses bons vœux et de ses souhaits de bonne année. Je ne crois pas que la nouvelle année puisse être très prospère, étant donné les impôts dont nous sommes grevés et qui sont censés être augmentés lors de la présentation du prochain budget. Toutefois, je voudrais, en toute sincérité, répondre aux bons vœux de premier ministre et lui dire que nous souhaitons à lui-même et à ses collègues un très joyeux Noël. (Applaudissements)

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, au nom du Nouveau parti démocratique, qu'il me soit permis de remercier le premier ministre (M. Pearson) des bons souhaits qu'il vient d'offrir. Nous nous empressons de lui présenter à notre tour nos meilleurs vœux, ainsi qu'aux membres du gouvernement et à tous les représentants des divers partis à la Chambre. Nous tenons également à offrir nos meilleurs vœux au premier dignitaire de la Chambre... (Applaudissements)... ainsi qu'aux autres députés qui occupent le fauteuil, aux fonctionnaires préposés au bureau, au personnel de la Chambre, ainsi qu'aux pages et, puisque c'est le temps des Fêtes, j'adresse même nos vœux aux journalistes. Nous partageons les sentiments exprimés par le premier ministre. Nous sommes persuadés que nous connaîtrons tous un joyeux Noël et que ces travaux que nous entreprendrons au cours des prochains mois assurent une meilleure année à tous les Canadiens. (Applaudissements)

[Français]

M. Henri Latulippe (Compton-Frontenac): Monsieur l'Orateur, mes premiers mots seront pour vous exprimer, de même qu'au très honorable premier ministre (M. Pearson), toute l'admiration de notre groupe. Nous vous offrons nos meilleurs vœux de bonheur et vous souhaitons une longue vie.

Les mêmes souhaits s'adressent également à tous les honorables membres de cette Chambre, à tous ceux qui ont travaillé pour le relèvement de la nation, qui ont travaillé pour doter la nation de meilleures lois et d'un meilleur standard de vie.

L'an dernier, j'avais dit que je ferais mon possible pour convaincre la Chambre d'augmenter les allocations familiales. Je n'ai pas gagné mon point, et je souhaite que 1967 soit